Rédaction : 31, rue de la Couronne. Tél. 02.38.30.22.44 - Fax : 02.38.30.84.11/Publicité : Alliance-Media. Tél. 02.38.30.03.97 - Fax 02.38.30.12.73

On en parle

Des photos du père Tuilard sur la Toile

Dominique Tuilard, d'Estouy, est spécialiste du noir et blanc.

Quelques clichés de Dominique Tuilard, habitant d'Estouy et spécialiste du noir et blanc, sont enfin visibles sur la Toile, dont sa série « L'enfant et la lecture ». L'artiste, coiffeur pendant plus de 30 ans, a baptisé son espace « La galerie photo du père Tuilard ». Il comptait, dimanche, près de 300 visiteurs.

Dominique Tuilard est aussi un membre actif du club de photo de Pithiviers. Il se réunit demain, mardi, à 20 h 30, au Centre d'activités culturelles afin de sélectionner les photographies qui participeront aux différents concours régionaux.

L. M.

> Le site de Dominique Tuilard à l'adresse : http://dominiquetuilard.e-monsite.com

INFOS-SERVICE

Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite. L'assemblée générale aura lieu le samedi 5 mars, de 9 heures à 12 heures, à la salle des fêtes, place Chantoiseau. À l'issue, une gerbe sera déposée au monument aux Morts. Retour à la salle des fêtes.

Campagne de fleurissement. Le conseil général convie à la cérémonie de remise de prix qui aura lieu le mercredi 2 mars, à 14 h 30, à la salle des fêtes Chantoiseau.

Cérémonie. L'Amicale des anciens marins et l'Association des mutilés et veuves de guerre célébreront leurs morts en déposant une gerbe au monument aux Morts, place du Martroi, le dimanche 6 mars, à 12 heures.

Repas de la classe 1955. Pour les personnes concernées qui aimeraient se retrouver, rendez-vous le samedi 2 avril, au Restaurant de la rive du bois, à Chaumont.
Prix du repas : 40 €. Réservations au 02.38.30.20.98 ou 02.38.30.21.79.

Classe 1959. Elle organise un banquet le jeudi 7 avril. Inscriptions avant le 27 mars, dernier délai, auprès de Lionel Vincent (au 12, faubourg du Gâtinais, à Pithiviers, au 02.38.30.46.46) ou Christian Bouchardie (au 20, rue Jean-de-la-Taille, à Bondaroy ; 02.38.30.52.47). Paiement à l'inscription uniquement.

Contre le cambriolage, des habitants se laissent séduire par la vidéo

Pouvoir placer son domicile sous surveillance vidéo et garder un œil sur lui, même à distance : des Pithivériens se laissent tenter par ces services. Une sorte de complément aux alarmes classiques.

RÉCEMMENT, À BOISCOMMUN. Sur l'écran de Laurent Belloeil, électronicien, figurent toutes les images que captent les caméras installées chez lui. Il propose aux habitants ses compétences en matière de vidéosurveillance.

Le domicile d'Andrée, habitante du canton de Beaune-la-Rolande, a été cambriolé en 2009. Elle se souvient de la maison « *abîmée* », du vol de bijoux et des traces de cambrioleurs : « *Ça fait mal au cœur. Après, on ne vit plus de la même façon. On n'est plus tranquille.* » Mais elle peut désormais s'absenter, « *rassurée* ». Les quatre caméras installées chez cette quinquagénaire enregistrent tout. Et en cas d'intrusion, Andrée aura les bandes. Loin d'être un cas isolé, elle serait plutôt du genre précurseur. Afin de protéger leurs biens, plusieurs Pithivériens se sont tournés vers la vidéo comme complément aux alarmes. Nouveau filon qui intéresse les professionnels de la sécurité.

Le droit d'être tranquille chez soi

Laurent Belloeil, 30 ans, habitant de Boiscommun, par exemple. Cet électronicien estime que c'est en 2005 que le recours à la vidéosurveillance privée a commencer à se développer, en même temps qu'un discours sécuritaire. Apolitique mais défenseur du « *droit d'être tranquille chez soi* », il admet : « *Je surfe sur cette vague.* » Créée en décembre 2009, son entreprise « Belloeil Surveillance » compte déjà quelques clients dans le Pithiverais. Une ferme de Beaune-la-Rolande équipée de six caméras et d'un système de vision nocturne, une entreprise du Beaunois et les particuliers qui ont demandé « *un gueulard* » (une alarme) ou un équipement pour filmer une partie de leur propriété. Le spécialiste souligne : « *On peut coupler l'alarme à la vidéo* (même de nuit), *à un enregistreur et à un système d'enfumage* (pour gêner les cambrioleurs). *Grâce à un transmetteur, il est aussi possible de recevoir les images sur son téléphone.* » Son offre : être « *toujours en contact avec son domicile* ».

AVC Sécurité (Orléans) a aussi plusieurs clients dans l'arrondissement, au sein du territoire du Cœur du Pithiverais notamment. Un responsable commercial évoque les préférences des particuliers : « *Les alarmes qui permettent de se sécuriser la nuit, avec des contacteurs, des radars et un contact avec un agent de sécurité. Il y a aussi une hausse des demandes pour de la vidéo.* »

Différentes explications

Chaque spécialiste a sa petite idée afin d'expliquer cet engouement. La vidéo, réponse « *à moyen terme* » à certains problèmes de société et très utile en milieu rural, estime Laurent Belloeil. « *Hausse de la délinquance* » qui pousse à s'équiper pour l'employé d'AVC Sécurité. Bref, un réflexe de protection « normal » selon ces professionnels, auquel souscrivent aussi les collectivités locales. Sylvie Jory, maire de Buthiers et cogérante de Jory Sécurité depuis 30 ans (une « antenne » a été ouverte à Malesherbes en 1996) constate : « *Les élus commencent à prendre conscience* » de l'existence d'une « *petite délinquance* » et se tournent vers « *la vidéoprotection afin d'éviter les dérives* ». Pithiviers-le-Vieil récemment. Et Malesherbes qui attend le feu vert de l'État pour s'équiper.

Lilian Maurin.

À Malesherbes, l'installation de caméras fait débat

Conseil municipal de janvier : le projet d'équiper certains sites de Malesherbes d'un système de vidéoprotection oppose Michel Guérin, maire, au groupe Solidarité et progrès pour Malesherbes. Quelques jours plus tard, Michel Bourreau et Bernard Moisy, membres de l'opposition, s'expliquent : « *Nous sommes contre la surveillance des personnes mais pour celle réservée aux bâtiments publics.* » Mais en plus d'une gêne « *éthique* », ils estiment que « *la surveillance est une compétence de l'État qui passe petit à petit aux communes. Ce qui est source d'inégalité* ». Ils reprochent aussi au premier magistrat de nourrir des ambitions électorales avec ce projet, dont « *on ne sait pas le coût* » et redoutent « *une moindre présence des gendarmes dans la commune* ». Leur volonté : « *Faire comprendre aux Malesherbois que si l'on rentre dans ce système, on ne pourra pas revenir en arrière.* » « *Ce n'est pas politique,* répond Michel Guérin. *C'est pour la protection des biens et des personnes.* »
L'édile cite notamment les dégradations subies par le Grand-Écrin ; « *plusieurs milliers d'euros* ». Et d'ajouter : « *C'est de la prévention, pas du flicage. La gendarmerie m'a confirmé qu'il n'y aurait pas de baisse d'effectif sur le terrain.* »

L'association de pêche dans une mauvaise passe

VENDREDI, À LA SALLE DES FÊTES. Patricia Grignon, trésorière, enregistre les licences. Guy Roger, président, écrit.

L'association de pêche de Pithiviers a tenu, vendredi soir, à la salle des fêtes, son assemblée générale annuelle. Guy Roger, président, a félicité les membres du bureau, le garde-pêche, Frédéric Vacher et le pêcheur présent. Bref, dix personnes sur 446 membres. « *Pourtant, vu le nombre de personnes qui ont souhaité une réunion le vendredi soir au lieu du jeudi, qui dénoncent les problèmes, nous aurions pu être dix fois plus !* », a lancé Guy Roger. Ils ont donc raté une occasion de s'exprimer au sujet de l'association qui traverse une mauvaise passe.

Avec 20 % d'adhérents en moins (de 545 membres à 446 adhérents), le nombre de cartes de pêche a aussi diminué (1.127 en 2009 et 824 en 2010 ; les derniers dépositaires sont La Jardinerie de Dadonville et le café de Boiscommun).

Cartes de pêche : 25.918 € reversés

Ces « autorisations » représentent une rentrée d'argent de 30.690 €, dont 25.918 € ont été reversés à la Fédération. Dans le détail : pour une carte interdépartementale de 85 €, il faut compter 1,5 € pour le dépositaire, 7 € pour l'association et le reste va à la Fédération. Laquelle interdit de rempoissonner la Rimarde et l'Œuf pour « *laisser les milieux naturels se gérer eux mêmes* », au risque de recevoir une amende. Guy Roger a aussi déploré le manque d'information des autorités sur les récents problèmes de pollution. Fréderic Vacher, garde-pêche, n'a, par exemple, pas plus de renseignements : « *On me demande si le poisson est consommable. Je n'en sais rien.* » Enfin, le concours de pêche a dû être annulé et l'association a réglé une facture d'électricité de plus de 400 € pour les pompes d'alimentation de l'étang de Pithiviers-le-Vieil. Deux bonnes nouvelles quand même : un volontaire, Guy Lecler (Sermaises), a rejoint le bureau et l'ouverture de la pêche est prévue le 12 mars.